

Avis de constitution

SOCIETE « DELICES DE FEES » en abrégé « D.D.F »

Siège Abidjan Cocody deux plateaux carrefour
garage CFA, Lot 98, Ilot 9182

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 19 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICES DE FEES » en abrégé «
D.D.F »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger , la recherche et l'innovation en matière de restauration en cuisine; le service de Cuisine; la production de Jus; la cambuse; le Service traiteur; la production et la distribution de produit laitier; et divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody deux plateaux carrefour
garage CFA, Lot 98, Ilot 9182

Dirigeant(s) Mlle LAUBOUÉ DANIELLE FELICITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01127 du 05/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06784/GTCA/RC/2024 du 05/02/2024

